

le drapeau national en berne : la nef du milieu était entièrement occupée par les différentes tribunes réservées au corps des invités. Assistaient à la funèbre cérémonie le Roi et la Reine, les membres de la Chambre et du Sénat, le Corps diplomatique, les attachés aux ambassades, les grands dignitaires de l'Etat, ainsi que les membres du Conseil municipal, dont quelques uns, s'inspirant à leur haine sectaire, avaient vivement combattu la proposition relative à ces mêmes funérailles.

La grand'messe fut chantée par S. G. Mgr Jacques Ghezzi, des Mineurs Observants, assisté par les Religieux qui desservent le vénérable sanctuaire. Un chœur de cent voix sans accompagnement exécuta la célèbre messe en cinq parties de Eugène Terziani, sous la direction de Raphaël Terziani, fils du regretté Maestro, dont les compositions, quoique s'écartant parfois du sens du texte liturgique, est toujours d'un effet saisissant et dramatique.

Approbation Pontificale des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie. — Le 14 mai, fête de l'Ascension, notre Rme Père Général a porté la plus agréable des surprises à la Communauté des Franciscaines Missionnaires de Marie, Via Giusti 12. Devant le Conseil Général de l'Institut et toutes les Sœurs réunies, Sa Paternité Révérendissime a promulgué le Décret Pontifical qui approuve définitivement les Constitutions de l'Institut. Cette promulgation a été accueillie par le chant du *Te Deum* et le *Magnificat*. La nouvelle faveur du Saint Siège donne la sanction suprême à cette famille religieuse, qui depuis vingt ans a été merveilleusement bénie par la Providence.

Actuellement elle compte une trentaine de maisons en Europe et dans les pays des Missions ; et ces membres au nombre de *douze cents* environ, se dévouent aux soins d'une multitude d'enfants, jeunes filles, malades, vieillards, formant un total de plus de *quatre cent mille* personnes.

Couronnement de la Vierge du Sanctuaire ad Rupes. — Par l'initiative de l'Union Catholique Italienne, un grand pèlerinage au sanctuaire de Ste-Marie *ad Rupes* avait été organisé pour le dimanche 17 mai, à l'occasion du couronnement de de l'image de la Ste Vierge décrété par le Chapitre de St-Pierre. Le sanctuaire est situé dans le diocèse de Nepi en Toscane, près du Château St-Elie, endroit illustré dès le VI^e siècle par les Moines Bénédictins. Deux rochers gigantesques, s'élevant